

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-AC122

présenté par
Mme Keloua Hachi, M. Echaniz, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes
et apparentés (membre de l’intergroupe Nupes)

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	1	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	1
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel du groupe socialistes et apparentés vise à souligner la baisse du taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) entre 2021 et 2022, augmentant l'écart de réussite entre les collèges REP et les collèges hors réseau d'éducation prioritaire.

La représentation nationale gagnerait à connaître les raisons de cette baisse et quelles mesures sont envisagées pour améliorer la réussite au DNB dans les collèges REP.

Afin de respecter les règles budgétaires cet amendement propose en AE et CP :

- d'abonder de 1 euro l'action 01 « Enseignement en collège et orientation » du programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré »
- de prélever 1 euro à l'action 08 « Logistique, système d'information, immobilier » du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (en hors T2)